

Maison pour tous : le projet immobilier est lancé

Le conseil municipal de Cousance s'est réuni samedi 30 janvier. Il a notamment statué sur le projet immobilier Maison pour tous, le programme Elum ou encore la gestion des chats errants dans la commune.

■ Projet immobilier

Dans l'aménagement de Cap à l'ouest, le conseil municipal a finalisé le projet de lotissement d'une vingtaine de parcelles. La commune a cédé à la coopérative immobilière La Maison pour tous, la totalité des parcelles. La coopérative installera des logements avec accession à la propriété, ainsi que des logements pour seniors. « L'objectif du projet est d'augmenter le nombre d'habitants d'ici 2040, soit 150 habitants en plus, et de fixer la population sur Cousance, où la location représente encore 40 % du parc immobilier », indique Christian Bretin. Le projet immobilier doit rendre attractif Cousance et « s'inscrit dans notre politique de sécurisation et d'embellissement de la commune », précise le maire. La commune aura, à sa charge, la mise en place des réseaux



Avec ce lotissement, l'objectif est de rendre la commune attractive en favorisant l'accès à la propriété. Photo Progrès/Philippe CHAVANNE

humides et secs, de la voirie et de l'éclairage public pour un coût total de 120 000 euros, avec une demande de subvention à hauteur de 60 %.

■ Aménagements sportifs

Le conseil municipal a choisi la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la partie sanitaire et de l'entrée du gymnase. Les

travaux s'élevant à 130 000 euros, la commune a fait une demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 30 % du montant total.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la commune a revu à la baisse les loyers des associations sportives qui utilisaient le gymnase communal. Ainsi, Le Body phy-

sicien club, les clubs de judo, d'aïkido et d'aïkishintaiso verront leurs loyers divisés par deux pour l'année 2020.

■ Adhésion au programme d'éclairage public Elum

La commune a confié les 410 lampadaires de Cousance au service Elum, géré par le Syndicat départemental d'équipement des communes (SIDE) du Jura. Le programme comprend le nettoyage des 410 points lumineux, le changement des 270 ampoules sodium haute pression, la maintenance des coffrets d'éclairage et le dépannage sous quinze jours des points lumineux défectueux. L'adhésion est fixée à 18 euros par an et par lampadaire, soit un montant de 7 380 euros. « Cette adhésion permet à la commune de faire des économies et, surtout, de participer à la sobriété énergétique », précise Christian Bretin.

■ Une convention avec 30 Millions d'amis pour la gestion de chats errants

La commune doit faire face à la recrudescence de chats errants. Dans ce ca-



« L'objectif du projet est d'augmenter le nombre d'habitants d'ici 2040, soit 150 habitants en plus. »

Christian Bretin, maire de Cousance

dre, le conseil municipal a signé une convention avec la fondation 30 Millions d'amis pour effectuer une campagne de stérilisation des chats errants. La stérilisation, financée en grande partie par l'association, s'élève pour une femelle à 94 euros et pour un mâle à 68 euros.

De notre correspondant Philippe CHAVANNE